

Conditions d'utilisation

L'utilisation de la plate-forme nécessite l'approbation de la politique d'utilisation. L'accès à la plateforme vaut acceptation des conditions d'utilisation.

Le fichier pdf (en français et anglais) des conditions d'utilisation est disponible sur ce lien: [Charte de la PICT](#)

Accès

La plateforme est accessible à tous les chercheurs académique et privé.
La procédure d'accès est décrite dans le sous menu de chaque pôle technologique (microscopie photonique, microscopie électronique et haut-débit/Biophenics).

Procédure pour une formation supplémentaire

Vous êtes déjà autonome sur un ou plusieurs microscopes et souhaitez soit avoir une formation complémentaire, soit devenir autonome sur un nouveau système. Vous devez demander une nouvelle formation en suivant l'étape décrite dans Accès et tarifs.

Plan de formation

La formation sur un système d'imagerie se déroule selon les étapes suivantes :

- Formation qui comprend une description théorique du système et un rappel des bases de la microscopie.
- Formation théorique sur les règles de sécurité spécifiques au centre d'imagerie, incluant si nécessaire la sécurité laser et les procédures d'évacuation,
- Formation pratique comprenant entre autres la procédure de démarrage/arrêt du système, l'acquisition d'images 2D jusqu'à 4D si nécessaire, la sauvegarde des données, le transfert des données, les procédures de nettoyage, les systèmes de réservation.

Vérification des connaissances individuelles. L'utilisateur est encadré lors de sa première réservation

Réservation

La réservation d'un système ne peut être effectué que par des utilisateurs ayant validé la formation. Chaque système nécessite une formation appropriée et l'autorisation d'un membre de l'équipe PICT. Aucune exception ne sera acceptée.

Procédure :

Une fois votre formation confirmée, vous pouvez accéder au système de réservation en ligne. Pour réserver un système, suivez la procédure :

Ouvrir un navigateur Web (Firefox, Safari, etc.)
allez au lien : <http://iris.science-it.ch/>

Cliquez sur Sign-in

Cliquez sur Scheduler et filtrez pour trouver la ressource que vous souhaitez réserver.

Sélectionnez le créneau horaire que vous souhaitez réserver.

Avertissement :

Respecter les règles de réservation. Chaque système a sa propre règle de réservation.

L'annulation peut se faire à tout moment mais la Suppression totale de la réservation n'est autorisée que 24 heures à l'avance.

Respecter le matériel et les autres utilisateurs !

Règles de base

A la fin de la session, l'équipement doit être laissé en excellent état :

Pour les microscopes : les données doivent être transférées et effacées, la paillasse et le microscope doivent être entièrement nettoyés.

Pour l'ordinateur de traitement d'images : les données doivent être transférées et supprimées, éteindre l'ordinateur. Vous êtes responsable du système pendant toute votre session et vous devez déclarer tout problème que vous pourriez rencontrer. Vous pouvez déclarer un incident en ligne en utilisant OpenIRIS. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires concernant les systèmes d'imagerie.

Rapports d'incidents

Veuillez signaler tout incident en utilisant le formulaire d'incident sur <http://iris.science-it.ch/> ou en cas d'urgence, contactez le personnel de la PICT en charge du microscope. Nous vous remercions d'avance de votre participation afin de maintenir le système en parfait état de fonctionnement.

Questionnaire de satisfaction

Nous évaluons annuellement la qualité de notre service auprès de nos utilisateurs.

[Accéder au dernier bilan](#)

Publications

La mission de l'équipe d'imagerie est de guider et d'assister les utilisateurs dans l'acquisition et l'analyse des images. Il n'est donc pas nécessaire d'inclure un membre du personnel du centre d'imagerie dans la liste des auteurs de la publication. **Cependant, lorsqu'un membre du personnel du centre d'imagerie a contribué de façon significative à une publication, il est logique et fortement recommandé d'ajouter cette personne à la liste des auteurs.**

Mention du centre d'imagerie dans la publication

Les utilisateurs doivent indiquer dans la section de remerciements qu'ils ont utilisé le centre d'imagerie PICT dans toute publication.

Par exemple, « The authors would like to acknowledge the Cell and Tissue Imaging Platform – PICT-IBiSA (member of France-Bioimaging – ANR-10-INBS-04) of the [UMR144 or U934/UMR3215 or UMR3664 or UMR168 or Translational Department or NIMCE] of Institut Curie for help with [light or electron or high-content screening] microscopy ».

Liste des publications

Les utilisateurs doivent transmettre, dans les meilleurs délais, les références de toute publication ayant utilisé l'équipement du centre d'imagerie. Ces informations mettent en évidence l'utilisation des équipements du centre d'imagerie, l'intérêt scientifique des investissements et facilitent toutes les demandes de financement pour l'acquisition de nouveaux microscopes.

Sauvegarde des données

Le service informatique de l'Institut Curie met à disposition un espace de stockage pour les images pour les membres de l'Institut Curie. Veuillez contacter le service informatique pour toute demande. Vos données doivent être sauvegardées après chaque session par vos soins.

Attention, nous ne sommes pas responsables des données stockées sur les stations d'acquisitions. Les données des utilisateurs seront effacées manuellement ou automatiquement après quelques jours.

De plus, les ordinateurs du centre d'imagerie appartiennent à l'Institut Curie et sont donc soumis à la charte d'utilisation du service informatique. Il est strictement interdit :

- Installer ou désinstaller des logiciels



Plateforme d'imagerie Cellulaire et Tissulaire

- Utiliser les ordinateurs à des fins personnelles
- Utiliser des ordinateurs pour télécharger de la musique, des vidéos, etc...